

juillet 2014

Numéro Spécial

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



Une nouvelle équipe
à votre service

Eleebourg/Bremmelbach, Elimbach, Drachenbronn/Birlenbach, Hunsbach, Ingolsheim, Oberhoffen-les-Wissembourg,
Riedseltz, Rott, Schleithal, Seebach/Niederseebach, Steinseltz, Wissembourg/Altstadt/Weiler



Éditorial



Les dernières élections municipales ont vu la mise en œuvre de la récente **réforme électorale qui a modifié les types de scrutin**. Cette réforme a principalement consisté en la mise en place du scrutin de liste pour les communes de plus de 1 000 habitants et la suppression des sections électorales qui a impacté, sur notre territoire, les communes ayant une commune associée.

Comme les conseillers municipaux, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel et pour les communes de moins de 1 000 habitants les représentants sont le maire ou le maire et le premier adjoint (article n° L. 273 – 11 du code électoral : désignation dans l'ordre du tableau du conseil municipal) ce qui pénalise la représentation des communes associées (maires délégués) au sein du conseil communautaire. Cette disposition est regrettable et nous veillerons à ce que **les maires délégués soient associés en permanence aux travaux du bureau et des conseils communautaires**.

Après ces précisions réglementaires je voudrais **remercier tous les élus, Monsieur Victor Ringeisen, ancien Président, les Vice-Présidents et conseillers communautaires** qui ont cessé leurs fonctions à l'occasion de ces dernières élections. **Remercier tous nos maires, adjoints et conseillers municipaux** qui ont fait de même et leur dire à tous notre reconnaissance pour leur action tout au long de ces dernières années. Je voudrais également **souhaiter la bienvenue** au sein de la Communauté des Communes du Pays de Wissembourg **à tous les nouveaux élus** (maires, conseillers) qui intègrent une équipe fortement renouvelée.

Le présent bulletin d'information a pour but de vous **présenter cette nouvelle équipe** et vous informer sur les attributions respectives des Vice-Présidents, délégués et personnels de la communauté des communes, afin que **notre structure et notre organisation soit plus lisible pour vous**.

Nous devons faire des efforts de communication car le travail effectué par les élus et les personnels territoriaux est très important et malheureusement méconnu.

Les maîtres mots qui conduiront notre action pendant ces prochaines années sont les suivants :

► **Mutualisation et proximité** : nous devons mettre en commun le maximum de choses et de prestations pour économiser et être plus efficaces, nous ne devons pas perdre la proximité avec les citoyens dans tous les domaines qui relèvent de nos compétences ;

► **Économiser** : nous veillerons à l'optimisation des ressources, des finances engagées et gérerons les budgets avec la rigueur qui convient à cette époque financièrement difficile ;

► **Transparence** : aussi bien de nos actions que du rôle de chacun au sein de notre structure, cette première plaquette est la première action menée dans ce sens ;

► **Une méthode de travail** : chaque Vice-Président est chef de projet et travaille avec des équipes adaptées à chaque projet ; il rend compte de l'action de son groupe à chaque séance du conseil communautaire.

Je vous rappelle que les séances du conseil communautaire sont publiques et que chaque citoyen peut librement assister aux débats et délibérations. Je vous invite à vous rendre sur notre site internet pour connaître les dates et lieux de ces réunions.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et vous assure de notre total engagement au service de tous les citoyens de ce beau Pays de Wissembourg.

Serge STRAPPAZON
Président



Attributions des Vice-Présidents



1^{er} VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Christian GLIECH *c.gliech@cc-pays-wissembourg.fr*

- ▮ Gestion des interfaces entre les différents pôles et la ville de Wissembourg (épanouissement de la personne, zones d'activités, tourisme, mutualisation, environnement).
- ▮ Stratégie globale de développement, zones d'activités intercommunales.
- ▮ Promotion et prospection économique.
- ▮ Entretien et propreté, viabilité hivernale des espaces publics des zones d'activités intercommunales (les espaces publics comprennent les espaces verts, la signalétique, les bassins de rétention, les fossés, les pistes cyclables ainsi que les voies et réseaux).
- ▮ Coordination des infrastructures de transports ferrés et de leur interface avec les autres modes de transport.
- ▮ Accueil des gens du voyage, sécurité de l'aire de grand passage.



2^e VICE-PRÉSIDENT : Madame Brigitte CONUECAR *b.conuecar@cc-pays-wissembourg.fr*

- ▮ La petite enfance et l'enfance : relations avec la CAF et le Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre du contrat enfance, suivi du multi-accueil « la Maison de l'Enfance », relations avec le relais d'assistantes maternelles, la ludothèque, les périscolaires et les cantines scolaires, distribution des livres scolaires, organisation des comités de pilotage, suivi de toutes les actions menées sur le territoire en faveur de l'enfance.
- ▮ La jeunesse : relation avec le Conseil Général dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse, partenariat avec la FDMJC, suivi des animations sur tout le territoire, organisation des comités de pilotage, relations avec le collège et le lycée.
- ▮ Actions transfrontalières avec les partenaires jeunesse allemands.
- ▮ Les seniors : la structure d'accueil de jour pour personnes âgées, l'ESPAS, partenariat avec l'ANCV dans le cadre des « seniors en vacances », étude et mise en place du transport à la demande.
- ▮ La culture.
- ▮ Les relations avec les associations.



3^e VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Max TYBURN *j-m.tyburn@cc-pays-wissembourg.fr*

- ▮ Économie : correspondant des entreprises pour le développement, relations avec les entrepreneurs, les artisans, définition des besoins propres.
- ▮ Chargé des relations avec la Région, les chambres consulaires et les organismes transfrontaliers, en liaison avec le 4^e Vice-Président.
- ▮ Réflexions sur l'hôtel des entreprises (projet au stade de définition).
- ▮ Développement touristique : inventaire des ressources touristiques du Pays, définition des aides possibles.
- ▮ Élaboration du projet touristique du Pays de Wissembourg et étude des interfaces avec les autres communautés de communes.
- ▮ Aménagement et entretien des pistes cyclables, des sentiers et parcours communautaires.



Attributions des Vice-Présidents



4° VICE-PRÉSIDENT : Monsieur René RICHERT

r.richert@cc-pays-wissembourg.fr

- Élaboration et suivi du contrat de territoire.
- Mutualisation au sens large : définition de la politique à mettre en œuvre : achats groupés (cadre juridique possible) et retour d'expériences ou échanges, simplification de l'action communautaire et identification des compétences à adapter ou à prendre pour soulager l'action des communes.
- Étude sur la mutualisation de l'action et des moyens des secrétaires de mairies et des moyens techniques des communes.
- Gestion et politique des achats, marchés à bon de commande pour prestations groupées.
- Étude, réalisation et maintenance des bâtiments communautaires, suivi des aires de jeux communautaires et du terrain de football en gazon synthétique.
- Organisation et gestion de la banque de matériel.
- Relations avec les partenaires allemands : organisation des manifestations, suivi des projets.
- Chargé de la mise en œuvre des projets transfrontaliers initiés par les autres Vice-Présidents.



5° VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Bertrand WAHL

b.wahl@cc-pays-wissembourg.fr

- Urbanisme : PLUI, suivi des dossiers de modification ou de révision, assurer la veille auprès des communes pour finaliser les dossiers de modification ou de révision.
- Analyse de l'impact de la loi ALUR sur l'urbanisme intercommunal.
- Politique de l'habitat et suivi des indicateurs PLH, prise en compte des problématiques des logements vacants et du dépeuplement des centres villages.
- Réhabilitation du parc privé ancien et soutien à l'embellissement de nos villages (ravalement des façades).
- Suivi du SCOT Alsace du Nord.
- Représentant de la communauté de communes auprès de l'Etablissement Public Foncier (EPF) et mise en œuvre des procédures éventuelles de préemption liées.
- Participation au développement, à la mise en œuvre et à l'administration du S.I.G.
- Gestion du dossier « accessibilité » pour aider les communes face à la réglementation.
- Sécurité dans les bâtiments communautaires et lors des manifestations, prévention des risques.
- Élaboration du guide réglementaire au profit des maires.



6° VICE-PRÉSIDENT : Madame Stéphanie KOCHERT

s.kochert@cc-pays-wissembourg.fr

- Réglementation Natura 2000, impact sur le territoire.
- Prise en compte du schéma régional de cohérence écologique, impact sur les secteurs des différentes communes, relations avec les partenaires (Etat, mairies, agriculteurs, associations).
- Développement durable, écologie urbaine et rurale, recyclage des déchets verts, promotion des opérations de sensibilisation aux pratiques du compostage individuel, éducation à l'environnement en lien avec différentes associations de protection et de valorisation de l'environnement (CINE, associations arboriculteurs...).
- Les énergies renouvelables, les aides pour le solaire.
- La valorisation du patrimoine naturel et paysager du Pays de Wissembourg en coordonnant l'entretien et la valorisation des sentiers existants (éditions de topoguides pour améliorer la lisibilité de l'offre) et création d'un plan local de randonnées et de voies vertes (améliorer l'offre existante en aménageant des sentiers intercommunaux et développement des voies vertes en lien avec les autres communautés de communes).
- Création d'itinéraires de randonnée équestre.
- Création d'itinéraires d'interprétation du patrimoine.
- Prévenir les risques naturels tout en préservant les ressources naturelles (suivi de l'impact des travaux sur les coulées de boue, mise en valeur des vergers...).

Que vous apporte la communauté de communes?

Associations

La banque de matériel

La Banque de matériel est composée de : 6 chapiteaux 7 x 14 m, 1 chapiteau 10 x 25 m, 3 sonorisations, 1 podium, 1 scène mobile, 11 chalets en bois 4 x 2 m et 5 chalets en bois 6 x 2 m - de barrières de sécurité et de grilles d'exposition. Ce matériel est mis à disposition des associations à un tarif de location moindre.

Dans le futur et ceci dans le cadre de la mutualisation il sera prévu des groupements de commande avec l'ensemble des communes afin de bénéficier de tarifs préférentiels.



Terrain en gazon synthétique

Ce terrain est mis à disposition des associations, des écoles. Un planning d'occupation est élaboré chaque année avec les responsables des associations sportives.

Économie

La communauté de communes dispose de trois zones d'activités économiques :

- la ZAE Sud d'une superficie d'environ 13 Ha. : quatre entreprises, quatre commerçants-artisans et un prestataire de service occupent la surface et ont créé 300 emplois.
- La ZAE Sud Extension d'une superficie d'environ 17 Ha : sept entreprises y sont implantées, des terrains restent encore à pourvoir.
- La ZAE Est d'une superficie d'environ 5 Ha : deux projets d'implantation sont en cours.

Environnement

Opération compostage

La communauté de communes promeut le compostage individuel, à ce titre elle participe à l'acquisition de composteurs à hauteur de 12,45€ par composteur. Acheté à 68€, Il est revendu au particulier pour 25€, grâce aux aides de la communauté de communes, de l'ADEME, du Conseil Général et du SMICTOM.

Il est à noter que les composteurs ne sont vendus aux particuliers qu'après une formation. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès des services de la communauté de communes.



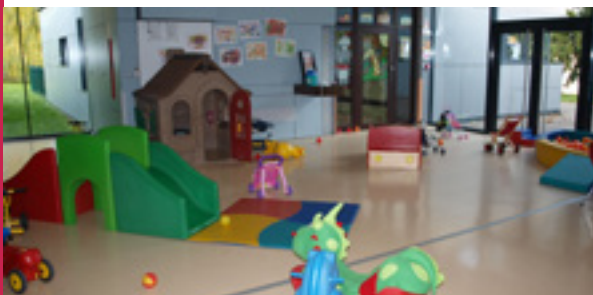
Que vous apporte la communauté de communes ?

Épanouissement de la personne

(Petite enfance – enfance et jeunesse)

Crèche

La Maison de l'Enfance, située Impasse des Saules à Wissembourg, a une capacité d'accueil de 40 places dont 30 places en régulier et 10 places en accueil occasionnel. Sont concernés les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.



Relais d'Assistantes Maternelles

C'est un lieu d'écoute, de rencontres et d'informations autant pour les parents qui sont à la recherche d'un mode de garde que pour les assistantes maternelles qui ont des questions concernant les démarches de demande d'agrément et autres.

Périscolaires

► Le périscolaire de Wissembourg

La capacité maximale d'accueil autorisée par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin est de 65 places (dont 25 places pour les enfants de moins de 6 ans).

Un accueil est également proposé les soirs, les mercredis et durant les vacances scolaires.

► Le périscolaire de Seebach

La capacité maximale d'accueil autorisée par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin est de 30 places. Sont concernés par ce périscolaire les enfants de Seebach, de Niederseebach et de Hunspach. Un ramassage en bus est assuré par le personnel de la structure pour les enfants de Hunspach. Un accueil est également proposé le soir et les trois premières semaines des vacances d'été.

► Le périscolaire de Drachenbronn-Birlenbach

La capacité maximale d'accueil autorisée par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin est de 38 places. Sont concernés par ce périscolaire les enfants de Drachenbronn-Birlenbach et de Cleebourg-Bremmelbach. Un ramassage en bus est assuré par le personnel de la structure pour les enfants de Cleebourg. Un accueil est également proposé les soirs et les mercredis ainsi que les trois premières semaines des vacances d'été.



Tarifs accueils périscolaires

Sur le territoire de notre communauté de communes les tarifs sont applicables en fonction du Quotient Familial (QF) attribué par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

► Le tarif le moins cher pour l'accueil de midi est de 6,30€/ jour pour les familles ayant le QF inférieur à 500€.

► Le tarif le plus cher est de 9,30€/ jour pour les familles ayant le QF supérieur à 1500€. Ces tarifs incluent le prix du repas qui varie de 4,90€ à 6,20€ selon la structure (4,90€ pour les structures de Wissembourg et Schleithal, traiteur SIGRIST, 5€ pour les structures de Seebach, Drachenbronn et Riedseltz, traiteur FOELLER et 6,20€, restaurant à l'Ange pour Climbach).

Pour l'accueil du soir (à la sortie des classes jusqu'à 18h30) ces familles payent respectivement 2,50€ pour les QF < à 500€ et 5,50€ pour les QF > à 1500€.

À titre d'exemple une famille ayant le QF de 750€ paye sur notre territoire :

- pour l'accueil de midi : 7,30€ contre 8,35€ sur le territoire de Sauer-Pechelbronn (repas à 4,85€) et 8,24€ (repas à 4,89€) sur le territoire de la Plaine du Rhin.
- pour l'accueil du soir : 3,50€ contre 2,91€ (ou 1,74€ si l'inscription midi et soir) à Sauer-Pechelbronn et 3,84€ sur le territoire de la Plaine du Rhin.

Que vous apporte la communauté de communes ?

Cantines scolaires

► Service de cantine scolaire à CLIMBACH :

les enfants de la commune bénéficient d'un accueil à midi au restaurant « à l'Ange » et d'un accueil le soir après l'école dans un local mis à disposition par la commune.

► Service de cantine scolaire à SCHLEITHAL :

les enfants de la commune bénéficient d'un accueil à midi à l'ancien club house du tennis club et d'un accueil le soir après l'école dans un local mis à disposition par la commune.

► Service de cantine scolaire à RIEDSELTZ :

les enfants de Riedseltz et d'Ingolsheim bénéficient d'un accueil à midi au club house du football club mis à disposition par la commune.

Animations jeunesse

Des animations sont organisées par les animateurs jeunes pour les adolescents de 11 à 18 ans.

Des activités sportives, culturelles et autres sont proposées dans les communes.

Certaines activités sont payantes surtout les sorties karting, piscine et camps de vacances.

Pour plus d'infos :

www.animjeune-payswissembourg.fr

Ludothèque

La ludothèque, située à Wissembourg au 7 rue Abel Douay, est une bibliothèque de jeux qui propose aussi bien un accueil pour le jeu sur place qu'un service de prêt de jeux.

Il est demandé une cotisation de 12€ par an par famille pour les particuliers ainsi qu'1€ par jeu emprunté.

City-stade

La communauté de communes a financé la réalisation de city-stades dans les communes suivantes :

Altenstadt - Birlenbach - Cleebourg - Climbach
Drachenbronn - Hunspach - Ingolsheim
Oberhoffen-les-Wissembourg - Riedseltz
Rott - Schleithal - Seebach et Steinseltz.



Seniors

► Service portage de repas :

La communauté de communes a acheté des voitures réfrigérées qu'elle met à disposition de l'ABRAPA afin d'assurer le service de portage des repas à nos administrés. Le prix du repas est calculé en fonction des revenus du bénéficiaire.

► Service d'accueil de jour et Espace d'Accueil Seniors :

Un service d'accueil de jour pour personnes âgées a été aménagé dans les locaux de la GERMANIA – 25 rue Bannacker à Wissembourg. Cette structure assure l'accueil de personnes âgées dépendantes à la journée ou à la demi-journée afin d'alléger ponctuellement le quotidien de l'aidant.

Se trouvent également dans le même bâtiment les bureaux administratifs de l'ESPAS du Conseil Général, qui a pour mission de renseigner et d'orienter les personnes âgées et leurs familles dans les différentes démarches de placement ou autres.

► Voyage pour nos seniors :

Pour la 5^e année consécutive la communauté de communes a organisé un voyage à destination des seniors sur notre territoire.

Grâce à la convention signée avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) la communauté de communes peut faire bénéficier les personnes âgées d'un tarif préférentiel pour des voyages.



Que vous apporte la communauté de communes ?

Relations transfrontalières

Une charte de partenariat a été signée avec nos voisins de la Verbandsgemeinde BAD-BERGZA-BERN en mai 2012. Un projet de rénovation du Pont Saint-Rémy situé sur la Lauter est envisagé à court terme. Des fonds européens seront sollicités.

Subventions

Ravalement de façades et rénovation du bâti ancien

La communauté de communes subventionne les particuliers dans les travaux de ravalement de façades, pour plus de détails, voir sur notre site internet - rubrique aménagement du territoire - onglet subventions aux particuliers.

Mise en place de panneaux solaires

La communauté de communes subventionne les particuliers pour la mise en place de panneaux solaires. Un montant forfaitaire de 200€ est attribué selon conditions.

Urbanisme

La communauté de communes est compétente en matière d'élaboration de documents d'urbanisme depuis 2001. Jusqu'à 2010, elle a réalisé pour chaque commune un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La loi Grenelle II (2010) impose aux EPCI compétents en urbanisme, la rédaction d'un PLU Intercommunal (PLUi) pour 2016. Afin d'anticiper cette échéance, les élus ont décidé de créer ce document unique pour l'ensemble des communes du territoire. Ce document, l'un des premiers de France, a été approuvé en octobre 2013.

Aujourd'hui, vous pouvez consulter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays de Wissembourg sur le site internet de la communauté de communes sous l'onglet urbanisme.

Permanences

Le siège de la communauté de communes accueille les permanences délocalisées des structures suivantes :

La Chambre des Métiers d'Alsace (CMA) • L'association LA PASSERELLE (aide aux personnes et aux familles en détresse morale et psychologique) • Le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de Wissembourg (SMPEP) • Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAMAT) • Le Syndicat des Communes Forestières de Wissembourg et Environs (SIVU) • L'Union Nationale des Invalides et des Accidentés du Travail (UNIAT) • Le PIG Rénov-Habitat (rénovation de bâtiments anciens).



Tourisme

Sentiers au départ de la Cave de Cleebourg

► Trois sentiers ont été mis en place :

un sentier viticole de 4,6 km, un sentier arboricole de 11,8 km et un sentier forestier de 24,5 km.

Tout au long des parcours des panneaux explicatifs en différentes langues guident le promeneur.

Sentiers historiques à Wissembourg

► Trois itinéraires sont proposés pour découvrir un patrimoine historique très riche :

- le circuit des remparts
- le circuit transfrontalier
- le circuit intra-muros.

Parcours pédestres reliant l'ensemble des communes

► Un sentier circulaire de cinq kilomètres à SEEBACH « *Rund um's Dorf* ». Des interconnexions directes ont été prévues avec certaines autres communes comme Schleithal et Riedseltz.

► Un sentier de quatre boucles à SCHLEITHAL d'une distance variant de 5 à 8,5 km « Tour du village », ayant pour point de départ le parking jouxtant la mairie d'où prend déjà naissance la liaison avec Seebach.

► Un sentier de deux boucles à RIEDESELTZ au départ de la salle polyvalente d'une distance de 6 km et de 8,5 km. Des liaisons vers Seebach ont été prévues. Ce circuit devrait être mis en place définitivement fin 2014.

Un nouveau parcours est en cours et concernera la commune de Climbach, réalisation programmée pour 2015.

Parcours œnologique

À compter du 1^{er} juillet un parcours œnologique de 24 km vous est proposé (3 boucles : une petite autour de Cleebourg, une de Cleebourg vers Wissembourg et une de Wissembourg vers Schweigen).

► Trois départs sont prévus : Cave de Cleebourg, Office de Tourisme de Wissembourg et Tourist Info à Schweigen-Rechtenbach.

À chaque entrée les randonneurs peuvent louer un smartphone (une caution sera demandée) sur lequel le parcours est téléchargé en différentes langues, des explications sont données sur les thèmes de l'histoire, de la nature et de la vinification.

Un parcours enfant est également prévu de Schweigen vers Wissembourg avec un quiz junior.

Le bureau



Serge Strappazon
Président
maire de Cleebourg-
Bremmelbach



Christian Glich
1^{er} Vice-Président
maire de Wissembourg-
Altenstadt



Brigitte Conuecar
2^e Vice-Président
maire de Rott



Jean-Max Tyburn
3^e Vice-Président
conseiller municipal
Wissembourg



René Richert
4^e Vice-Président
maire de Riedseltz



Bertrand Wahl
5^e Vice-Président
maire de Hunsbach



Stéphanie Kochert
6^e Vice-Président
maire de Climbach



Jean-Claude Huck
membre du Bureau
maire d'Altenstadt



Georges Werly
membre du Bureau
maire de Birlenbach



Pierre Koepf
membre du Bureau
maire de Drachenbronn



Richard Frey
membre du Bureau
maire d'Ingolsheim



Robert Arnold
membre du Bureau
maire d'Oberhoffen
Les Wissembourg



Joseph Schneider
membre du Bureau
maire de Schleithal



Michel Lom
membre du Bureau
maire de Seebach



Georges Burger
membre du Bureau
maire de Steinseltz

Les conseillers communautaires

MEMBRES TITULAIRES



Christophe Ball
Cleebourg



Sylvie Heiby
Hunsbach



Astride Philipps
Riedseltz



Chantal Schmitt
Schleithal



Catherine Tete
Schleithal



Sylvie Haas
Seebach



Théo Schimpf
Seebach



Daniel Kastner
Steinseltz



Sandra Dambacher
Wissembourg



Evelyn Feyerisen-Haine
Wissembourg



Etienne Fischer
Wissembourg



Martial Keller
Wissembourg



Jacky Kochert
Wissembourg



Isabelle Matter
Wissembourg



Jean-Louis Pfeffer
Wissembourg



Nadine Schweinberg
Wissembourg



Anne-Marie Wendling
Wissembourg



Sylvie Wenner
Wissembourg

MEMBRES SUPPLÉANTS



Jean-Claude Ittis
Ingolsheim



Marcel Lorentz
Climbach



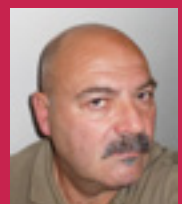
Yvette Picard
Oberhoffen Les
Wissembourg



Claude Strohl
Rott

Les maires délégués

non conseillers communautaires



Dominique Demange
maire délégué
Bremmelbach



François Heintz
maire délégué
Niederseebach



Les délégués auprès des structures externes et les membres des commissions

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SMICTOM)

M. René RICHERT
M. Serge STRAPPAZON
M. Jean-Max TYBURN

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'ALSACE DU NORD (SCOTAN)

M. Christian GLIECH
M. Bertrand WAHL
Mme. Stéphanie KOCHERT
M. Serge STRAPPAZON
M. Michel LOM

PARC NATUREL REGIONAL DE L'ALSACE DU NORD (P.N.R.V.N.)

M. Jean-Louis PFEFFER

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALSACE DU NORD (ADEAN)

MM. Serge STRAPPAZON - Christian GLIECH
Michel LOM et Mme. Sylvie HEIBY

COMITE TERRITORIAL D'ANIMATION ET DE COORDINATION LOCAL (CTAC) auprès de l'ADEAN

M. Jean-Max TYBURN

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF)

TITULAIRES
MM. Bertrand WAHL - Jean-Claude HUCK
Michel LOM et Joseph SCHNEIDER
M. Bertrand WAHL siègera au Conseil d'Administration.
SUPPLÉANTS
Mmes. Stéphanie KOCHERT - Brigitte CONUECAR
Catherine TETE et M. René RICHERT

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE LA LAUTER

Mme. Brigitte CONUECAR
M. Serge STRAPPAZON

RELAIS CULTUREL - NEF

M. Serge STRAPPAZON
M. Joseph SCHNEIDER

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

TITULAIRES

Mme. Brigitte CONUECAR
M. Christian GLIECH
Mme. Stéphanie KOCHERT
M. Pierre KOEPF
M. Richard FREY

SUPPLÉANTS

M. René RICHERT
M. Georges BURGER
M. Georges WERLY
M. Jacky KOCHERT
M. Michel LOM

COMMISSION TRANSFRONTALIERE

M. René RICHERT : Vice-Président responsable

M. Christian GLIECH - M. Serge STRAPPAZON
Mme. Sylvie HAAS - Mme. Isabelle MATTER
Mme. Brigitte CONUECAR - M. Martial KELLER
M. Georges BURGER

COMMISSION PERISCOLAIRE

Mme. Brigitte CONUECAR : Vice-Présidente responsable

Mme. Sylvie HAAS - M. Pierre KOEPF
M. Bertrand WAHL - Mme. Astride PHILIPPS
M. Joseph SCHNEIDER - M. Christophe BALL
Mme. Stéphanie KOCHERT

COMMISSION PETITE ENFANCE

Mme. Brigitte CONUECAR : Vice-Présidente responsable

Mmes. Evelyne FEYEREISEN-HAINE
Sandra DAMBACHER - Anne-Marie WENDLING
Astride PHILIPPS - Sylvie WENNER

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RYTHMES SCOLAIRES AU NIVEAU DES PERISCOLAIRES

Mme. Brigitte CONUECAR : Vice-Présidente responsable

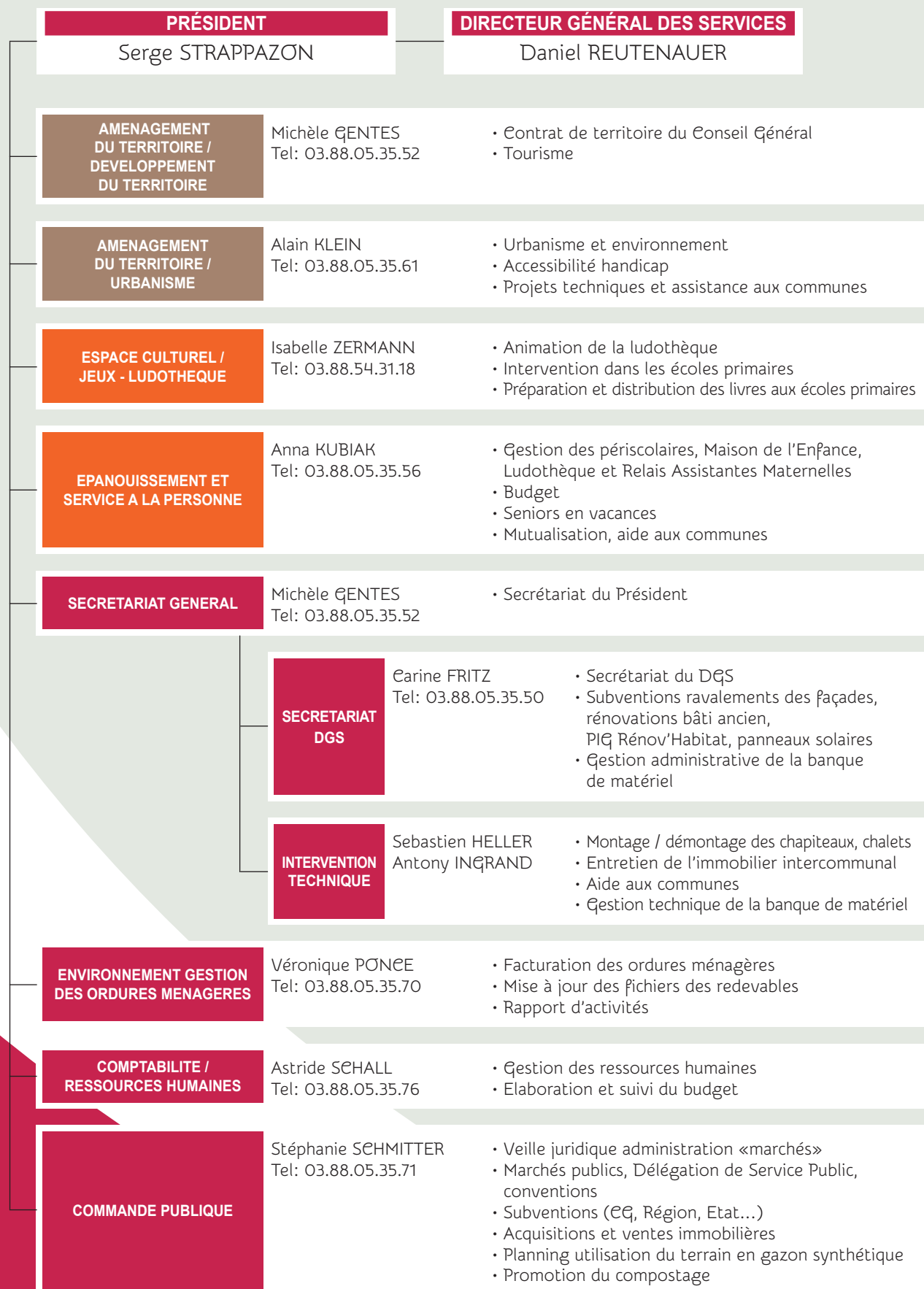
Mmes. Sandra DAMBACHER - Astride PHILIPPS
Stéphanie KOCHERT - Sylvie WENNER
et M. Pierre KOEPF

GROUPE DE TRAVAIL SPORTS

M. René RICHERT : Vice-Président responsable

Ce groupe de travail se réunit avec l'ensemble des responsables des associations sportives pour l'élaboration du planning d'occupation du terrain en gazon synthétique.

Organigramme des services





Horaires d'ouverture au public des bureaux
de la communauté de communes :
DU LUNDI AU JEUDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H
LE VENDREDI DE 9H À 12 H ET DE 14H À 16H

www.cc-pays-wissembourg.fr

Nouvelles du Pays de Wissembourg
Journal de la communauté de communes
Directeur de la publication : Serge Strappazon
Rédaction : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
Mise en page et impression : Groupe Valblor - Illkirch
Dépôt légal à la parution : juillet 2014

